

ProKo.: LS03  
N° rapport : 5154440  
N° rapp. prov.:  
Date: 01/04/2019

Client / Mandant :  


Département: ELE

**RAPPORT DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE BT DE RACCORDEMENT DEFINITIF ou RESIDENTIEL**  
(exécuté sous l'accréditation BELAC suivant procédure interne QPRO/ELE/001, §7.3)

**GENERALITES**

Appareil/Install. ID: Type d'Installation: renouvelée Type de locaux: maison  
Lieu de contrôle: DECOMMUNE RUE DES CERSIERS 30 DINANT 5500  
Type de contrôle: examen de conformité Selon RGIE Art. 86/276bis/271bis  
Date du contrôle: 01/04/2019 Contrôle suivant dans 300 mois, ou avant le 30/04/2044 Contrôleur: ROBERFR  
Propriété de: -DECOMMUNE SYLVAIN  
Installateur: -ELECTRICITE CUITTE SPRL  
T.V.A.: - Carte-ID : - Délivré à: -DINANT Date: 01/04/20

**DESCRIPTION**

EAN n°.: - N° compteur: -43 708 023 Index I: -39348 Index II: -/  
Raccordement: réseau aérien Fourreau: - Plaque d'isolat.: -  
Tension de serv.: 3 x 220V Protection max.: 40A Protection princ.: 40A Interr.: interr. diff. génér.  
Liaison comptage-coffre de repart.: type câble: VFVB nombre conduct.: 3 section: 10 mm<sup>2</sup>  
Câble de raccordement au réseau: type câble: VFVB nombre conduct.: 4 section: 10 mm<sup>2</sup>  
Electrode de terre: type: barres section: 16 mm<sup>2</sup> Résistance de dispersion: 16.40 Ohm  
Interrupteur Diff.: Général: 4p 40A/300mA est plombé: p.a. Diff. Supplém.: 4p 40A/30mA  
Fonct. bouton d'essai: en ordre boucle de défaut: en ordre Résist. d'isolem. général: 1.405 MOhm  
Installation exécutée conformément aux schémas: en ordre Etat du matériel électrique: en ordre  
Protection contre les chocs électriques: contact direct: en ordre contact indirect: en ordre  
Continuité PE et liaison équipotentiel: en ordre Matériel fixe et mobile: en ordre  
Description – appareils :  voir les schémas en annexe  schéma unifilaire et schéma de position ont été signés pour approbation  
Ne sont pas encore placés:  cuisine  salle de bains  chauffage central  compteur de gaz  compteur d'eau  luminaires  
Ne sont pas encore raccordés: liaison équipotentielle  principale  supplémentaire  
Nombre de tableaux: 2 Nombre de circuits terminaux: 11

1. Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel que les cloisons, faux-plafonds, etc.

2. Le présent contrôle ne porte pas sur le coffret piscine.

**CONSTATATIONS** - Note (N) - Remarque (O) - Infraction (I) – les numéros réfèrent aux infractions standardisées

NEANT

**CONCLUSION**

L'installation est conforme aux prescriptions mentionnées. L'installation peut être mise/reste en service.  
L'installation doit être contrôlée au plus tard à la date mentionnée ici dessus, comme prévu par l'art. 271 du RGIE, ainsi qu'avant la mise en service d'une modification importante ou d'une extension notable, exécutées avant cette date.

Pour le Directeur Technique,



Le contrôleur